

COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2016

Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées : présentation du rapport d'activité 2015.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

CCPRF : Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

Avis du Conseil Municipal.

Approbation unanime du Conseil Municipal du plan partenarial de gestion.

CCPRF : Charte "partenariat pour l'accueil des manifestations de la saison culturelle intercommunale 2016-2017".

La charte est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Urbanisme. Droit de préemption urbain : examen d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner pour un bien situé rue Robert Lequerré.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas aliéner le bien concerné, il se prononce par un vote à l'unanimité.

Viabilisation de terrains : raccordement électrique du lot D par extension du réseau.

Approbation unanime du Conseil Municipal sur le raccordement du lot D : soit une participation de la commune au SDE35 estimée à 1 600 € pour l'extension du réseau nécessaire au raccordement électrique du lot D.

Voirie : demande de subvention près du Département d'Ille et Vilaine pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal vote favorablement et unanimement en faveur d'une demande de subvention qui s'élèvera à 6 000 € pour la réfection de la voirie.

Service Public d'Assainissement Collectif :

- mission 1 : audit du service, pour un montant de 4 285 € ht soit 5 142 € ttc

- mission 2 : rédaction du rapport sur le prix et la qualité du service pour 1 575 € ht soit 1 890 € ttc.

Vote unanime du Conseil Municipal sur les deux missions attribuées au prestataire choisi : ADM Conseil.

Transfert de gestion de l'EHPAD du Theil de Bretagne vers le Centre Hospitalier de Janzé : avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement par un vote unanime au transfert de gestion de l'établissement vers le centre hospitalier de Janzé à compter du 1^{er} janvier 2017.